

Macron cajole les policiers et méprise les autres fonctionnaires

PAR LAURENT MAUDUIT
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2018

Les policiers ont obtenu une hausse de leurs salaires qui est refusée à tout le reste de la fonction publique. Détestable logique des régimes autoritaires ou en crise : les forces de répression profitent d'une considération qui est refusée aux infirmières ou aux instituteurs.

Il y a quelque chose de tellement stupéfiant à voir Emmanuel Macron cajoler les policiers et leur offrir des hausses de salaires qu'il refuse avec obstination à tous les autres fonctionnaires, qu'on en viendrait presque à se demander si ce n'est pas la funeste habitude de tous les régimes bonapartistes ou présidentielistes.

Comme Emmanuel Macron, sitôt parvenu à l'Élysée, s'est inscrit dans cette filiation historique, c'est lui-même qui invite à cette réflexion : adepte de « *l'exercice solitaire du pouvoir* », voulant imposer au pays des réformes dont le plus grand nombre ne veut pas, il semble happé par la fatalité qui frappe presque toujours ce genre de régime : flatter les ultimes remparts de l'ordre, au risque de se couper encore un peu plus du reste du pays. Ou si l'on préfère dans le cas présent, ne concéder que des miettes aux gilets jaunes qui se sont dressés contre la politique très inégalitaire qu'il mène, mais faire des largesses aux forces de l'ordre qui ont si énergiquement réprimé la colère sociale.

En d'autres temps, Victor Hugo (1802-1885) dans *Napoléon le Petit* (Bouquins-Robert Laffont, 1987) et Karl Marx (1818-1883) dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* (NRF - Bibliothèque de la Pléiade ; Œuvres IV, Politique 1) ont, chacun avec leurs mots, formidablement bien décrit les ressorts de ces régimes qui vivent en consanguinité avec les puissances d'argent et qui, craignant la colère du peuple, ont toujours fait des largesses à l'armée ou la police.

À l'encontre de Napoléon le Petit, Victor Hugo a ainsi ces mots cruels : « *Quelle misère que cette joie des intérêts et des cupidités s'assouvissant dans l'auge du 2 Décembre ! Ma foi, vivons, faisons des affaires, tripotons dans les actions de zinc ou de chemin de fer, gagnons de l'argent ; c'est ignoble mais c'est excellent ; un scrupule de moins, un louis de plus ; vendons toute notre âme à ce taux ! On court, on se rue, on fait antichambre, on boit toute honte, et si l'on ne peut avoir une concession de chemin en France ou de terrain en Afrique, on demande une place. Une foule de dévouements intrépides assiègent l'Élysée et se groupent autour de l'homme. »*

À l'époque, ce sont sur les chemins de fer que ces puissances d'argent spéculent, mais cette avidité semble plus que jamais d'actualité, de nos jours, à l'heure où il est question d'abandonner aux milieux d'affaires la Française des jeux ou quelques aéroports ; où par surcroît le chef de l'État, du CICE jusqu'à la suppression de l'impôt sur la fortune en passant par l'instauration de la « flat tax » sur les revenus du capital, multiplie les cadeaux à destination des milliardaires et des milieux d'affaires...

Karl Marx est encore plus sévère et souligne les raisons pour lesquelles ce type de régime a des liens distendus avec le peuple, mais s'applique à maintenir des liens de proximité avec l'armée ou la police. Évoquant l'élection de Louis-Napoléon à la présidence de la République le 10 décembre 1848, et se moquant de l'activisme des sociétés bonapartistes, notamment celle du « Dix Décembre », qui voient peu après le jour et militent en faveur d'une réforme constitutionnelle autorisant une réélection du président.

Il s'indigne alors des réseaux qui se mettent alors en place : cette « *société du 10 Décembre* », dit-il, était une « *société de bienfaisance, en ce sens que tous les membres, tout comme Bonaparte, sentaient le besoin de se venir en aide à eux-mêmes aux dépens de la nation laborieuse* ». Et il ajoute : « *Ce n'est que sous le second Bonaparte que l'État semble être devenu complètement indépendant. La machine d'État s'est si bien renforcée en face de la société bourgeoise qu'il lui suffit d'avoir à sa tête le chef de la société du 10*

Décembre, chevalier de fortune, venu de l'étranger, élevé sur le pavois par une soldatesque ivre achetée avec de l'eau-de-vie et du saucisson, et à laquelle il lui faut constamment en jeter à nouveau. » Et pour bien marquer la corruption de ce régime, Marx ponctue à plusieurs reprises sa démonstration de ce mot d'ordre, sorte de cri de ralliement et de gratitude de tous les membres de cette « société du 10 Décembre » : « Vive Napoléon. Vive le saucisson ! »

La formule lui plaît d'ailleurs tant que Marx l'utilise dans plusieurs autres écrits célèbres. Dans un opuscule, qui ne sera publié en français qu'à la fin du XIX^e siècle par son ami Friedrich Engels (1820-1895), *Les Luites de classes en France* (NRF - Bibliothèque de la Pléiade ; Œuvres IV, Politique 1), il fait ainsi ce récit des revues militaires organisées par Louis Napoléon au lendemain de son élection le 10 décembre 1848 comme président de la République : « *Bonaparte se mit en mouvement pour gagner l'armée. Il fit exécuter de grandes revues dans la plaine de Satory, près de Versailles, au cours desquelles il chercha à acheter les soldats au moyen de saucisson à l'ail, de champagne et de cigares. Si le vrai Napoléon, dans les grandes fatigues de ses randonnées conquérantes, savait stimuler ses soldats épuisés par une familiarité patriarcale momentanée, le pseudo-Napoléon croyait que les troupes le remerciaient en criant : "Vive Napoléon ! Vive le saucisson !" »*

« Vive Napoléon. Vive le saucisson ! »

Autre époque, mêmes mœurs : Emmanuel Macron – Emmanuel le Petit, serait-on tenté de dire – a donc pris la décision ahurissante de concéder des largesses aux policiers, mais de les refuser à toutes les autres catégories de fonctionnaires.

On sait ainsi comment les choses se sont passées : il n'aura fallu qu'une toute petite journée de manifestations devant les commissariats, mercredi 19 décembre, pour que le ministère de l'intérieur parvienne à un accord avec les syndicats de la profession, au terme duquel, par paliers successifs, les gardiens de la paix percevront d'ici un an 120 euros net par mois, et les hauts gradés jusqu'à 150 euros net par mois.

Or, cet accord prestement bouclé soulève naturellement une cascade de questions. D'abord, on ne peut s'empêcher de relever que partout ailleurs, là où des primes ont été consenties dans le privé mais aussi dans le secteur public, elles ont toutes été engagées de manière égalitaire. Pour la police, non ! Visiblement, le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, ne se soucie guère des questions d'égalité, mais préfère conforter les logiques d'autorité : les hauts gradés seront donc mieux traités que la piétaille des gardiens de police.

Mais surtout, si cette mesure choque, c'est qu'elle contraste avec le sort qui est réservé à tout le reste de la fonction publique. Un sort inchangé depuis dix ans, et qui se résume d'un mot : l'austérité !

Le gouvernement aurait eu en effet mille bonnes raisons de faire un geste pour toute la fonction publique. Depuis l'année 2010, tous les gouvernements successifs, sous les quinquennats de Nicolas Sarkozy, puis celui de François Hollande et maintenant celui d'Emmanuel Macron, se sont refusés à relever le point d'indice. En clair, cela fait maintenant neuf ans qu'il n'y a plus de hausse générale des salaires publics. Les fonctionnaires n'ont donc cessé de perdre en pouvoir d'achat année après année.

Dans un document publié en juillet dernier (), la CGT Fonction publique a donné les ordres de grandeur de ces pertes de pouvoir d'achat. Selon les catégories d'agents publics, ces pertes mensuelles de pouvoir d'achat seraient comprises entre 268 euros et 961 euros depuis le 1^{er} janvier 2000. Et depuis le 1^{er} juillet 2010, elles seraient comprises entre 117 euros et 404 euros.

En résumé, on assiste depuis de longues années à une précarisation de la fonction publique. En somme, le nouveau capitalisme d'actionnaires auquel le France s'est convertie au cours des dernières décennies a conduit à une précarisation du travail salarié, avec l'apparition massive de travailleurs pauvres. Et l'État, lui-même, s'est aligné sur cette même évolution en faisant en sorte que le statut public ne soit plus une protection contre cette tendance à la précarisation.

Le gouvernement aurait donc eu de bonnes raisons de prendre une mesure générale de hausse des rémunérations publiques, pour mettre un terme à ces années noires. Or, par avance, avant même que les syndicats de fonctionnaires ne soient reçus vendredi 21 décembre au ministère des finances, le secrétaire d'État Olivier Dussopt a eu l'inélégance d'annoncer le matin même **au micro de France Info** que le gouvernement ne lâcherait rien. En bref, les fonctionnaires bénéficieront de quelques miettes issus du plan Macron : ils seront éligibles à la défiscalisation des heures supplémentaires décidées pour tous les salariés ; les retraités du public dont la pension sera inférieure à 2 000 euros profiteront aussi de l'annulation de la hausse de 1,7 point de la CSG. Mais rien de plus ! Pour le reste, ils continueront à perdre en pouvoir d'achat.

Les motifs d'indignation pour les fonctionnaires sont donc innombrables. Primo, il est évidemment très choquant que la fonction publique soit ainsi laissée en déshérence, comme si les missions publiques étaient vouées progressivement à l'asphyxie. Deuzio, le contraste entre les hausses acceptées pour les policiers mais refusées pour les autres fonctionnaires est évidemment incompréhensible : pourquoi les infirmières à qui l'on confie notre santé lorsque l'on va à l'hôpital public, pourquoi les instituteurs à qui l'on confie l'avenir de nos enfants mériteraient-ils moins d'égards et de considération que les policiers ? À l'Assemblée nationale, jeudi soir, Jean-Luc Mélenchon a avancé une explication, et elle est convaincante : c'est la peur qui explique cette

différence de traitement. La peur qu'éprouve un gouvernement en pleines turbulences et qui ne sait pas comment réprimer une colère sociale aussi profonde...

De cette peur, il existe d'ailleurs un autre indice que l'argent distribué à la police : il y a aussi la scandaleuse attitude du pouvoir face aux violences policières constatées tout au long de ces dernières semaines, et dont le dernier témoignage en date, celui du journaliste de Premières lignes, Paul Moreira, ne donne qu'un très faible aperçu, même s'il est révélateur :

Car, en d'autres circonstances, il est des responsables publics qui ont su, dans des périodes de turbulences, rappeler aux forces de police les règles de l'État de droit. L'exemple le plus célèbre est celui de la lettre adressée à chaque policier le 29 mai 1968 par le préfet de police de l'époque, Maurice Grimaud – lettre qu'Edwy Plenel avait il y a quelque temps exhumée **sur son blog**. « *Je m'adresse aujourd'hui à toute la Maison : aux gardiens comme aux gradés, aux officiers comme aux patrons, et je veux leur parler d'un sujet que nous n'avons pas le droit de passer sous silence : c'est celui des excès dans l'emploi de la force* », écrivait-il. Et défendant l'éthique d'une police républicaine, il avait eu cette formule remarquable : « *Frapper un manifestant tombé à terre, c'est se frapper soi-même.* »

Or, ces mots-là, on ne les a pas entendus dans la bouche du ministre de l'intérieur, pas plus que dans celle du président de la République. Aucun rappel aux règles républicaines, mais de l'argent : « *Vive Napoléon. Vive le saucisson !* »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.